

1. Record Nr.	UNINA9910131413603321
Autore	Bertrand Gilles
Titolo	Florence et la Toscane, XIVe-XIXe siècles : Les dynamiques d'un État italien // Jean Boutier, Sandro Landi, Olivier Rouchon
Pubbl/distr/stampa	Rennes, : Presses universitaires de Rennes, 2015
ISBN	2-7535-2301-0
Descrizione fisica	1 online resource (476 p.)
Altri autori (Persone)	BoisseuilDidier BoutierJean CallardCaroline CastagnettiPhilippe ChabotIsabelle ChapronEmmanuelle ChauvineauHélène FettahSamuel GilliPatrick Klapisch-ZuberChristiane LandiSandro MaitteCorine MorelPhilippe PécoutGilles PerolCéline PlaisanceMichel RoncièreCharles M. de la RouchonOlivier Taddeillaria WaquetJean-Claude
Soggetti	History histoire politique ville médiévale Etat moderne construction européenne construction de l'État République
Lingua di pubblicazione	Francese

Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	<p>L'histoire de Florence et de la Toscane a été renouvelée en profondeur par la recherche historique depuis une trentaine d'années. Les contributions qui composent cet ouvrage en proposent une synthèse référencée, accessible à un large public. Le livre suit les dynamiques politiques qui ont façonné cet État placé au centre de la péninsule. De la formation lente et périlleuse de l'État de Florence à partir du XIVe siècle, jusqu'à son intégration dans l'Italie unifiée, il en détaille tous les moments (la cité républicaine aux rouages politiques complexes, le long gouvernement des grands-ducs, Médicis puis Habsbourg-Lorraine). Il en présente les acteurs, développe les théories et les représentations qui ont permis de construire et de penser une formation étatique originale. Au moment où la réflexion sur les structures politiques de l'Europe moderne et contemporaine prend ses distances avec l'État-Nation, l'étude de la Toscane suggère de penser autrement les formations politiques d'Ancien Régime, à partir d'une coexistence fondée sur un difficile équilibre entre des instances centralisatrices et la sauvegarde des autonomies des différents corps politiques.</p>